

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus France SARL
Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Gare routière d'Annecy (Place de la Gare, 74000 Annecy)
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Gare routière de Chambéry (Square Paul Vidal, 73000 Chambéry)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire envisagé Annecy - Chambéry
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	45 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

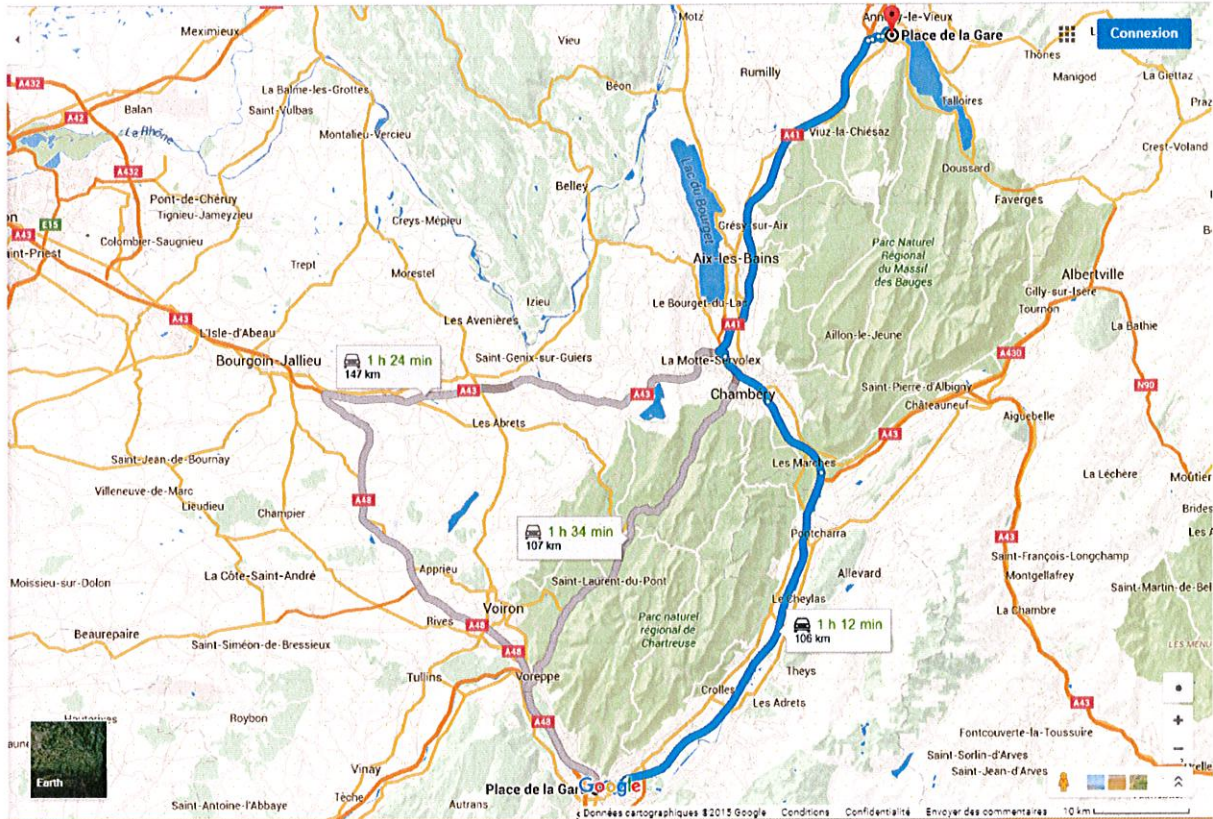
² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Pièce jointe numéro 1

Tronçon Annecy - Chambéry

Itinéraire envisagé Annecy - Chambéry



Pièce jointe numéro 2

Tronçon Annecy - Chambéry

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itinéraire	Départs d'Annecy vers Chambéry	Départs de Chambéry vers Grenoble
Lundi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Mardi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Mercredi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Jeudi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Vendredi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Samedi	Entre 12h35 et 15h35	Entre 13h50 et 16h35
Dimanche	Entre 15h05 et 18h05	Entre 16h50 et 19h50
Offre par trajet	53 places	53 places